



Suite à une déclaration de vol de véhicule à l'étranger

Par **Claire**, le **22/07/2012** à **06:56**

Bonjour,

Mon mari (en fin vie) est parti en "escapade" en novembre 2011 en Espagne avec notre voiture ; sur place il ne retrouve plus sa voiture, fait une déclaration de vol, retrouve finalement le véhicule mais ne va pas signaler ou annuler sa déclaration. Il rentre en France, et est décédé le 10 février 2012.

Aujourd'hui hui, je change de région pour me rapprocher de ma fille, je fais le nécessaire auprès de la préfecture afin de modifier ma carte grise, et je viens de recevoir un document de la préfecture qui m'annonce que mon véhicule est volé. Avec les derniers événements je n'ai plus penser à cette histoire en Espagne : que dois faire ? Je suis perdue !

Merci pour votre attention et pour les conseils que vous pourriez m'apporter !

Cordialement,

Par **amajuris**, le **22/07/2012** à **11:33**

bjr,

aller expliquer cette situation au service des cartes grises.

quelle est votre position avec votre assurance ?

cdt

Par **Claire**, le **23/07/2012** à **05:44**

Bonjour merci pour votre réponse ; concernant mon assurance rien d anormal je continue à payer mes cotisations rien ne m a été signale ?! C est pour ça que je suis tombée des nues au courrier de la préfecture !!!

Par **evelynfpwp**, le **23/07/2012** à **08:40**

image not found or type unknown



D'accord avec ci-dessus